



REGLEMENT SPECIFIQUE RACE PRIM'HOLSTEIN REGIONAL PRIM HOLSTEIN 2018

CAPH56/6/2018JLC

PRODUCTION MINIMA.

Pour participer au concours, les animaux devront satisfaire aux minimums suivants, sur une lactation de référence (305j), sur leur propre performance pour les 1 ères lactations, ou celles de leur mère:

-1 ère Lactation	210 kg	MP	28.6	TP
-2ème lactation	245 kg	MP	28.6	TP
-3ème lactation	260 Kg	MP	28.6	TP

Dérogation MERE sans référence:

Une primipare en cours de lactation, dont la mère n'a pas les minimas, est admise à concourir par dérogation .

Le panneau sera fait à la main et stipulera:.....x kg lait par jour plus le TP moyen.

NOMBRE D'ANIMAUX PRESENTES.

Chaque éleveur ne pourra présenter qu'un maximum de **6** animaux plus une suppléante. La **commission concours de Prim'Holstein 56** se réserve le droit de diminuer ce nombre, si le nombre d'animaux inscrits à l'exposition excède le nombre de places prévu.

METHODE DE CLASSEMENT sur la MORPHOLOGIE

SECTIONS:

- 1 ère section: Vaches en 1 ère lactation
- 2 ème section: Vaches en 2 ème lactation
- 3 ème section: Vaches en 3 ème lactation
- 4 ème section: Vaches en 4 ème lactation
- 5 ème section: Vaches en 5 ème lactation
- 6 ème section: Vaches en 6 ème lactation
- 7 ème section: Vaches en 7 ème lactation et plus

En cas de découpage de section en sous-sections selon le nombre et par age, c'est la sous section A qui aura le nombre de participantes le plus élevé.

PRIX SPECIAUX

PRIX DE CHAMPIONNAT

Concourront pour le prix de championnat, les animaux **classés 1 ère et 2 ème** de leur section ou de leur sous-section. Il sera attribué **une réserve championne à chaque championnat.**

Se dérouleront:

- Un championnat **ESPOIR** en lactation section(s) 1.
- Un championnat **JEUNE** en lactation section(s) 2.
- Un championnat **ADULTE** en lactation section(s) 3, 4, 5, 6, 7.

Le Championnat dit de la “ **GRANDE CHAMPIONNE**” regroupera les 3 championnats sus-cités. Une RESERVE GRANDE CHAMPIONNE et une MENTION HONORABLE seront également désignées.

Pour ces championnats le classement se fera uniquement sur la morphologie.

PRIX de la MEILLEURE MAMELLE.

-ESPOIR.

Pour le concours de la meilleure mamelle ESPOIR, le juge désignera 1 animal dans la ou les sous-sections 1

-JEUNE

Pour le concours de la meilleure mamelle JEUNE, le juge désignera 1 animal dans la ou les sous-sections 2

-ADULTE

Pour le concours de la meilleure mamelle ADULTE, le juge désignera 1 animal dans la ou les sous-sections 3, 4, 5, 6, 7.

PRIX DE LA MEILLEURE LAITIERE.

Concourent pour ce prix, les vaches en lait ayant produit plus de 3500 kg de MU, sans nombre de vêlages minimum. Seront pris en compte, les résultats individuels de production connus à l'inscription au concours.

Pour participer à ce prix, seuls les animaux les plus performants sur le critère 1,5 tonne de MP seront retenus. La commission concours de PH 56 se réserve le droit de limiter le nombre de participantes sur le ring si celui-ci était trop important.

Le classement se fera sur une note de synthèse composée des 3/4 d'une note lait et 1/4 d'une note morphologie.

- La note laitière résulte du calcul de la production laitière totale par jour de vie réelle de l'animal arrêté à la date d'inscription (à préciser chaque année) ;

- La note de morphologie s'établira dans une fourchette de 20 points entre les extrêmes.

Seules les **12 meilleures** en MU seront présentées sur le ring.

CHALLENGE INTER- DEPARTEMENTAL.

Chaque département aura la possibilité de présenter un lot de 6 vaches issues de 4 élevages minimum.



NOS RECOMMANDATIONS .

MAITRISE des INHIBITEURS dans LE LAIT.

Un plan de surveillance draconien sera mis en place.

La SDA se donne tous les moyens nécessaires pour repérer les animaux positifs

La SDA se réserve le droit d'exclure du concours tout éleveur pris en infraction, après en avoir informé Prim Holstein 56.

Un tank à lait sera prévu pour collecter les laits contaminés

Toutes les vaches seront prélevées au moins une fois avant la traite. Des contrôles inopinés seront également effectués.

PRECISION: tout éleveur est responsable en cas de contrôle positif de son animal. Penser à prévenir Stagiaires, Clippeurs et assimilés.

ENGAGEMENTS – INSCRIPTIONS:

les inscriptions se feront auprès de BCLO pour **la date indiquée** sur le bulletin d'inscription. Toute inscription être complète, et accompagnée d'un chèque de 10€ par vache. Le chèque devra correspondre au nom de l'élevage.

Le nom paiement des droits d'inscription entraînera la retenue définitive des indemnités

CO-PROPRIETE

Pour être classés, les animaux devront être présents physiquement dans l'élevage de l'éleveur exposant, 3 mois avant : soit avant le 15 juillet 2018.

Pour tout dossier d'inscription incomplet, ou arrivé hors délais; la vache ne sera pas prise en compte (il n'y aura aucun rattrapage, ni dérogation).



PRESENTATION

RAPPELS: aux concurrents :

-que **tout traçage des côtes par tondeuse ou autre procédé est désormais interdit à défaut de se voir refouler à l'entrée du ring.**

-que le **remplissage des mamelles** devra être naturel et sans excès. Le juge sera sensibilisé sur ce point par les organisateurs.

-que le **RESPECT** du visiteur est à prendre en compte

Chaque département est responsable de la propreté des allées. Il faudra y limiter la présence de matériel (caisses, chaises) aux heures d'ouverture de la manifestation

Les horaires de classement des différentes sections et prix spéciaux seront affichés au stand Prim Holstein 56.

Les éleveurs, stagiaires, clippeurs présentant des animaux en race Prim holstein devront avoir une tenue uniforme:

Pantalon foncé, Chemise blanche